

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.	Numéro de permis 2020086	Date d'inspection Le 13 avril 2023	
Nom de l'établissement Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.		Numéro de téléphone (506) 284-2357	
Adresse 15 rue Valcourt Saint-Quentin NB E8A 2B5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- Pendant la visite, l'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- L'administrateur est titulaire d'un certificat d'un an en éducation à la petite enfance.
- Les dossiers des membres du personnel sont complets.
- Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche. Chaque enfant âgé entre 15 mois et 5 ans qui fait la sieste a un écart d'au moins 46 cm entre tous les matelas.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- Observations:  
À mon arrivée les enfants mangeaient leurs diners. Après le diner les enfants ont fait une sieste.
- Discussions avec l'exploitante concernant le formulaire d'incident et la formation.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 avril 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Christina Ratté

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 avril 2023

\_\_\_\_\_  
Date